

**7 h de garde à vue pour avoir
créé le Paillassou, pantin à
l'effigie de Macron**



Le célèbre paillassou à l'effigie d'Emmanuel Macron dans le cortège niçois ce mardi 28 mars. **Photo Jean-François Ottonello**

Lui il a le droit de nous emmerder, de nous confiner, de nous tuer à coups de rivotril et de Pfizer... Nous, nous devrions baisser la tête, dire amen, et lui baiser les pieds. Hier une utilisatrice de facebook qualifie [Macron d'ordure](#), le procureur demande qu'elle soit ponctionnée, pour ce crime abominable, de la modique somme de 12 000 €.

À présent, 7 heures de garde à vue pour l'innocent procédé, vieux comme le monde et remontant au Moyen Âge chez nous de brûler Carnaval et tous les méchants dont on veut rire ou se débarrasser symboliquement. Certes, à Nice, le 22 mars, ce n'était pas Carnaval mais une manifestation contre la démocratie volée aux Français, le 49.3 pour valider l'ignoble modification de l'âge de départ en retraite.

Certes, ils n'ont pas brûlé Carnaval, ils ont juste mis sur les rails une effigie nommée d'un très joli nom, je trouve, le Paillassou, devant un train.

Du théâtre pour mimer la mise à mort du pantin. Drôle et bien vu, je trouve, tout à fait pacifique et permettant aux participants de se purifier un peu de toute la haine, de tout

le ressentiment accumulés contre Macron. C'est vieux comme le monde, et c'est un procédé utilisé par certains psys pour guérir de traumatismes, d'obsessions...

Les Grecs appelaient cela la Catharsis "purification des passions" et pensaient à juste titre que le théâtre (et donc nombre de spectacles) jouaient ce rôle.

Mais sous Macron Zéro, nous n'y pensez pas... Et hop ! Le militant syndical inventeur du pantin en garde à vue pendant 7 heures ! Il s'appelle Thomas, il est prof et militant à la FSU, c'est vraisemblablement mon ennemi politiquement mais je ne vois pas ce qu'on peut lui reprocher. Macron aime le théâtre, non ?

Merci à notre commentateur Tonton Christobal qui nous a signalé l'affaire.

Un militant syndical, créateur du paillassou à l'effigie d'Emmanuel Macron, a été convoqué au commissariat puis placé en garde à vue pendant 7 heures ce lundi, à Nice, pour outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique et provocation publique à la commission de crimes ou délits.

Mercredi 22 mars, dans le cadre des mobilisations de l'intersyndicale contre la réforme des retraites, en gare de Nice Ville, les manifestants sont descendus, pacifiquement, avec le paillassou, à l'effigie d'Emmanuel Macron, sur les rails. Ce dernier a été placé sur les rails, devant un train, mimant une mise à mort.



Le Paillassou, placé sur les rails à la gare de Nice mercredi 22 mars. **Photo Frantz Bouton**

Lundi, Thomas, professeur des écoles à Nice, militant syndical FSU, créateur du paillassou à l'effigie du chef de l'État, a été convoqué au commissariat. Et en avant pour 7 heures de garde à vue et une perquisition ! Rien que ça ! Macron meurt de plus en plus de peur, c'est évident. Il perd les pédales...

Thomas a avoué que, depuis 5 ans, il participe aux manifs avec son Paillassou qu'il fait sauter lors de rassemblements pacifiques...



Thomas, créateur du célèbre paillassou. **Photo Stéphanie Gasiglia**

La garde à vue a été levée sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui à ce stade.

Tout ça pour ça ? C'est juste de l'intimidation... À la niche, les Français !

Tonton Christobal nous faisait remarquer que, à côté de ces innocents amusements si durement punis, les hordes barbares sont bien souvent punies d'un simple rappel à la loi... *Vous avez dit "bizarre" ? Comme c'est étrange.*

Christine Tasin

<https://resistancerepublicaine.com/2023/03/31/7-h-de-garde-a-vue-pour-avoir-cree-le-paillassou-pantin-a-leffigie-de-macron/>